



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-100628>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **25-100628**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Terre de Provence Agglomération (13)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Entretien, nettoyage, curage, pompage et inspection télévisuelle des infrastructures pluviales du Territoire de Terre de Provence Agglomération

Description : Les prestations faisant l'objet de ce marché sont susceptibles de varier dans les limites suivantes : - Sans minimum - 100 000 euros HT maximum par an

Identifiant de la procédure : 8c5638d4-6856-4b66-9623-c92a2ba5c699

Identifiant interne : 2025M34-TVX

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La consultation donnera lieu à un accord-cadre au sens de l'article L2125-1-1° du Code de la Commande Publique. Il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bon de commande dans les conditions fixées aux articles R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90470000 Services de curage des égouts

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71631000 Services d'inspection technique

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Eyragues

Code postal : 13160

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le pli de sauvegarde devra être impérativement remis avant la date et l'heure limite de remise des offres, soit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postale soit remis contre récépissé (horaires de réception des plis : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 à l'exception des jours fériés) à l'adresse suivante : Terre de Provence Agglomération - Service des Marchés – 5, Place Marius Chabrand – 13630 Eyragues. Il n'y a pas de variantes exigées. Les modalités de consultation du contrat sont les suivantes : conformément à l'article L311-1 du CRPA, toute personne peut demander à Terre de Provence Agglomération la communication des documents administratifs liés à la présente procédure (y compris le contrat lui-même). Pour cela, le service des marchés dont les coordonnées sont précisées dans le présent avis, doit être sollicité par écrit, après la signature du contrat. Les documents seront transmis de préférence par voie dématérialisée, dans un délai d'un mois à compter de la demande, lorsque celle-ci est intervenue après signature du contrat, et sous réserve des éléments couverts par le secret en matière commerciale et industrielle. En cas de doute quant aux éléments communicables, Terre de Provence Agglomération est susceptible de saisir pour conseil la CADA.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Entretien, nettoyage, curage, pompage et inspection télévisuelle des infrastructures pluviales du Territoire de Terre de Provence Agglomération

Description : Entretien, nettoyage, curage, pompage et inspection télévisuelle des infrastructures pluviales du Territoire de Terre de Provence Agglomération.

Identifiant interne : 2025M34-TVX

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90470000 Services de curage des égouts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71631000 Services d'inspection technique

Options :

Description des options : Le marché est reconductible 3 fois pour une période de 12 mois.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix de la prestation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de la prestation 50 %, décomposée ainsi : - ORGANISATION ET MOYENS SPECIFIQUES AFFECTES AU CHANTIER 40 % dont : . Moyens humains affectés à l'opération compatibles avec l'organisation de chantier attendue (10 %), . Moyens techniques et matériels affectés à l'opération (15 %), . Méthodologie d'intervention (15 %) ; - ENVIRONNEMENT 10 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 29/09/2025 à 12:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/10/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Les voies et délais de recours sont les suivants: - Référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 du code de justice administrative et R2182-1 du Code de la Commande Publique pour les procédures formalisées) : délai de 11 jours à compter de l'envoi de la notification du rejet de leurs offres aux soumissionnaires non retenus - Référé contractuel (article L.551-13 et R.551-7 et suivants du code de justice administrative) : délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (possibilité fermée lorsque le délai de standstill de 11 jours a été respecté) - Recours pour excès de pouvoir (articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative) : 2 mois à compter de la notification ou la publication de la décision - Recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, n° 358994) : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Terre de Provence Agglomération (13)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Terre de Provence Agglomération (13)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Terre de Provence Agglomération (13)

Organisation qui traite les offres : Terre de Provence Agglomération (13)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Terre de Provence Agglomération (13)

Numéro d'enregistrement : 20003508700010

Adresse postale : 5, place Marius Chabrand

Ville : Eyragues

Code postal : 13630

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@terredeprovence-agglo.com

Téléphone : +33 432614295

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Adresse postale : 31 rue Jean François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : +33 491134813

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1ac1ff9b-f089-4411-bcc5-295b7100e7cb - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 10/09/2025 à 12:16

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/09/2025